



GASTRO  **Lausanne**

UNIS POUR LE PLAISIR DE VOUS SERVIR

Augmentation de la taxe de séjour

Novembre 2019



GASTROLausanne

UNIS POUR LE PLAISIR DE VOUS SERVIR

TABLE DES MATIERES

<i>Introduction</i> _____	2
<i>1. Trop forte charge pour les hôteliers</i> _____	3
<i>2. Frais liés à la Lausanne Transport card</i> _____	4
<i>3. Reflexions de tarification</i> _____	4
<i>4. Besoin d'argent pour les communes du FERL et de Beaulieu entre autres</i> __	6
<i>5. Airbnb, résidences meublées, appartements...</i> _____	6
<i>6. Les recettes et les répartitions de la taxe de séjour</i> _____	7
<i>Conclusion</i> _____	7



GASTROLAUSANNE

UNIS POUR LE PLAISIR DE VOUS SERVIR

INTRODUCTION

Au mois de septembre 2019, l'avancée du projet de modification de la taxe de séjour a été présentée par la ville de Lausanne aux membres du Fonds Economique Région Lausanne.

Le projet entamé en 2018 prévoit une augmentation de la taxe de séjour pour les établissements hôteliers sis dans le périmètre du FERL, dès le 1^{er} janvier 2021, dans le but principal de financer le centre de congrès de Beaulieu et du Swiss Tech Convention Center.

Une augmentation importante de 78% a été annoncée lors de cette séance, en présence, entre autres, de Monsieur le syndic Grégoire Junod, de Monsieur Steeve Pasche, Directeur de Lausanne Tourisme, de Monsieur Stefano Brunetti, Président d'Hôtellerie Lausannoise et de Susan Sax, Présidente de GastroLausanne.

Pour rappel, la taxe de séjour est facturée par personne et par nuit et varie en fonction de la catégorie de l'établissement :

	<u>Prix actuel</u>	<u>Dès 2021</u>
*****	Chf 4,20	Chf 7.-
****+	Chf 3,80	Chf 6.50
****	Chf 3,50	Chf 6.-
*** / **	Chf 3,10	Chf 5.50
*	Chf 2,60	Chf 5.-
Airbnb	0.00	Chf 300.- / an

Les hôteliers collectent cette taxe auprès des visiteurs et la reversent au Service de l'Economie pour qu'elle soit ensuite répartie par le FERL.

A l'heure actuelle :

50% du budget est versé à Lausanne Tourisme

50% est réparti entre les communes membres pour divers projets tels que manifestations sportives ou culturelles, décorations des rues etc.

Dès 2021

60% sera versé pour le Centre de congrès Beaulieu.



GASTROLAUSANNE

UNIS POUR LE PLAISIR DE VOUS SERVIR

1. TROP FORTE CHARGE POUR LES HOTELIERS

L'augmentation de CHF 5.50.- au lieu de CHF 3.10.- pour un hôtel 3 étoiles impactera le prix de la chambre de 2.6% à 4.6%.

Quelques chiffres de base (recherches effectuées par GastroLausanne en novembre 2019)

Nombre d'hôtels sis dans le périmètre du FERL :	54
Nombre de chambres total	3490
Prix moyen de la taxe de séjour en 2019	3,30
Prix moyen prévu de la taxe dès 2021	5,80
(Moyennes confondant tous types d'établissements)	

Estimons alors le calcul que fera une entreprise, comme par exemple Accenture, qui occupe environ 10% des chambres disponibles, soit 349 chambres, 3 nuits par semaine en général et durant 40 semaines, soit un total de 41'880 nuitées annuelles.

Somme annuelle dépensée en taxe de séjour seulement :

- A une moyenne de 3,30 par nuit	138'204.-
- A une moyenne de 5,80 par nuit	242'904.-
- Différence annuelle en francs suisses	104'700.-

- Sachant que pour tout client que ce soit, seul le prix final compte. Les hôteliers devront prendre sur leur marge ces augmentations pour rester concurrentiels et les charges globales dans ce secteur augmentent déjà de manière considérable d'année en année.
- Les frais de cartes de crédit et de taux de change sont à la charge des hôteliers, y compris lorsqu'ils encaissent les taxes de séjour. Leurs frais augmenteront alors encore, bien qu'ils ne soient aucunement défrayés pour le travail nécessaire à la gestion de cette taxe.
- Lors de fraudes de cartes de crédits, ce sont les hôteliers qui paient de leur poche, également les taxes de séjour.



GASTROLAUSANNE

UNIS POUR LE PLAISIR DE VOUS SERVIR

2. FRAIS LIES A LA LAUSANNE TRANSPORT CARD

- Cartouches d'encre
- Tambours pour imprimantes de courte durée
- Impacts écologique liés à ces impressions
- Logistique pour les hôtels automatisés (il n'y a toujours pas de solution pour un hôtel tel que l'hôtel du Boulevard**)
- Temps de travail du personnel nécessaire aux contrôles de chaque individu à qui la carte est donnée
- Temps de travail pour la saisie en ligne

3. REFLEXIONS DE TARIFICATION

En fonction des motifs de déplacement des clients

Même si la catégorie des clients d'affaires est peut-être plus apte à supporter (via l'entreprise) une hausse de la taxe de séjour, ce sera plus difficile en revanche pour les catégories suivantes :

- Loisirs
- Famille
- Étudiants

=> Différencier le tarif en fonction du profil des clients est facile pour les réceptionnistes. Faire une offre packaging famille, touristes.

En fonction de la durée du séjour

Il serait intéressant de proposer une taxe de séjour inférieure pour les longs séjours, soit pour les séjours de plus de 5 nuits consécutives par exemple. Afin de ne pas faire fuir la clientèle long séjour de la ville de Lausanne.

En fonction de la période de séjour

Lausanne Tourisme définit la basse saison et la haute saison chaque année. En basse saison, la taxe de séjour coûtera moins cher qu'en haute saison. Augmenter la taxe de séjour en fonction de la haute et basse saison (Janvier, février, mars, avril, juillet, août, octobre, novembre et décembre **basse saison** et mai, juin, août et septembre **haute saison** → **A définir les mois**) plus compliqué à gérer dans les réservations.

Lors des manifestations, congrès, événements spéciaux → Augmenter la taxe de séjour. Trop souvent Lausanne est comparée à Montreux, dont l'impact touristique n'est de loin pas comparable à celui de Lausanne.



GASTROLAUSANNE

UNIS POUR LE PLAISIR DE VOUS SERVIR

En fonction des services utilisés

Pour les personnes ne souhaitant pas la "Lausanne Transport Card", proposer un tarif plus avantageux car certains ont déjà le Swiss Pass, d'autres n'utilisent pas les transports en commun et / ou ne sont pas intéressés par la réduction sur les attractions lausannoises.

Les musées lausannois offrent un rabais au détenteur de la carte de transport. Au lieu de faire une réduction, faire payer au client le tarif normal et reverser le montant à la ville de Lausanne.

Ceux qui payent la taxe de séjour ont le droit à la Transport Card et les autres non.

Dans les autres pays, les clients des hôtels payent eux-mêmes les transports en commun. La solution serait de supprimer la Lausanne Transport Card, tous les étrangers séjournant dans un hôtel utiliseront les transports publics et les TL verseront un pourcentage des ventes des billets à la ville de Lausanne.

Titre de transport	Entier	Réduit	Validité
Billet 2 zones	3.70	2.40	1h
Billet 3 zones	5.60	2.80	2h
Billet 4 zones	7.40	3.70	2h

Cela générerait une belle plus-value pour la ville de Lausanne et cela empêcherait l'augmentation de la taxe de séjour.

La gratuité des transports en commun uniquement pour les clients des hôtels

- Favorise le succès d'hôtels situés loin des centres (ce qui augmente la pollution)
- Renchérit le séjour des clients de passage
- Ne participe pas à pousser un touriste à choisir Lausanne plutôt qu'une autre destination, parce que les transports publics lui sont offerts
- Nécessite un arsenal de moyen pour mettre en place un système de carte de séjour, de contrôle et avec ça des coûts qu'on pourrait éviter
- Même en l'absence de la gratuité des transports en communs liés à la Taxe de Séjour, nous pourrions quand même offrir un package pour des congrès pour offrir aux participants les transports en communs gratuit si demandé, comme nous le faisons à Zurich avec une distribution de cartes journalières.



GASTROLAUSANNE

UNIS POUR LE PLAISIR DE VOUS SERVIR

4. BESOIN D'ARGENT POUR LES COMMUNES DU FERL ET DE BEAULIEU ENTRE AUTRES

Cette hausse de la taxe de séjour est bénéfique pour les quelques cibles liées aux communes.

Au début 2020, les différentes communes responsables se réuniront pour voter et faire passer cette augmentation de la taxe.

L'extension **du FERL à de nouvelles communes** (a priori Paudex, Belmont, Epalinges, Renens et Prilly) se fera dans le même temps.

Le but est **d'accroître les moyens à disposition du FERL** pour contribuer au financement des infrastructures de congrès régionales et donner moyens d'appui renforcés pour la recherche et l'accueil de congrès et de manifestations sur les sites de Beaulieu et du Swiss Tech Convention Center.

Par contre, seule une petite minorité de la clientèle hôtelière utilisera ces infrastructures. Plus de 90% des clients des hôtels lausannois ne se rendent ni au Swiss Tech Convention Center, ni à Beaulieu

5. AIRBNB, RESIDENCES MEUBLEES, APPARTEMENTS...

La proposition est de faire payer une taxe annuelle de minimum CHF 300.- et en plus CHF 3.- par nuit et par personne pour les logements proposés sur la plateforme Airbnb sans donner la Lausanne Transport Card.

Dans une optique d'égalité de traitement, ceux-ci devraient taxer leurs hôtes sur une même échelle que les hôtels, selon la superficie de l'appartement ou de la chambre louée par exemple, dans une idée d'équivalence aux critères des étoiles.

La taxe de séjour demeure en marge de la loi cantonale adoptée cette année demandant le suivi d'un fichier clients aux hôtes et plafonnant les nuitées pour ces logements.

Il y a une grosse différence entre la taxation hôtelière et Airbnb. Les contraintes hôtelières sont plus importantes dans toutes réglementations et lois en vigueur.

Airbnb vend bientôt autant de chambres d'hôtel que d'appartements et doit dès lors être considérée comme une centrale de réservation comme une autre. Booking.com pour sa part vend également de plus en plus d'appartements de particuliers.



GASTROLAUSANNE

UNIS POUR LE PLAISIR DE VOUS SERVIR

6. LES RECETTES ET LES REPARTITIONS DE LA TAXE DE SEJOUR

Les congrès et les manifestations génèrent une retombée importante au niveau économique. Il faut savoir que ces événements sont présents seulement quelques jours par mois et non durant toute l'année.

Le développement de Beaulieu, en intégrant un centre de congrès, ne sera jamais opérationnel à 100%. L'investissement lié aux travaux de rénovation de Beaulieu est colossal et ne sera, comme il l'a été annoncé, pas rentable.

L'offre lausannoise n'est pas comparable à celle de Genève ou Zurich, la ville de Lausanne n'a pas d'aéroport international et le transit des voyages est difficilement envisageable.

Aujourd'hui, le 50% du budget est versé à Lausanne Tourisme et 50% aux communes du FERL pour différents projets, ce qui lie déjà une part importante de ces bénéfices.

Demain, la taxe sera répartie à 60% pour les centres de congrès et d'expositions dont Beaulieu et 40% pour le FERL.

Lausanne Tourisme ne fera plus partie de la redistribution des bénéfices liés à cette taxe et devra trouver d'autres ressources pour se financer.

Durant les périodes creuses, l'hôtelier souffrira d'autant plus de cette augmentation de la taxe de séjour et aucun plan d'action n'a été mis en place pour palier à ce manque de rendement.

CONCLUSION

Il est important que l'impact de la taxe de séjour ne desserve pas les hôteliers et qu'à long terme, elle puisse favoriser le tourisme lausannois.

Le plan d'action de la ville de Lausanne sera très rapidement mis en place avec l'accord des communes du FERL avec une votation à l'unanimité pour faire passer cette nouvelle taxe qui devrait rentrer en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Si l'une ou l'autre commune devait refuser ce projet, il se pourrait qu'il n'aboutisse pas et donc serait avorté ou repensé.

Jean-Baptiste Bagi et Susan Sax
Pour le comité de GastroLausanne